
Le diariste réticent : dépister l'intime dans le *Journal* de Gouberville

Valerio Cordiner
Université de Rome La Sapienza

RÉSUMÉ. Le *Journal* de Gilles de Gouberville passe pour être un répertoire neutre et impersonnel de chiffres et d'épisodes. Le genre de l'ouvrage – qui est un livre de comptabilité – et le caractère de son auteur – vieux garçon timide et méfiant – contribuent à soustraire les recoins de son âme à notre curiosité. La pratique suivie de ses notes et l'attention aux moindres écarts de son écriture, repérables dans la texture uniforme du registre, nous permettent toutefois de séparer ce qui touche à sa sphère privée de ce qui ne le concerne qu'extérieurement : autant de traces significatives d'une intimité qui, pour se distinguer de celle dont font état les ouvrages majeurs de la Renaissance, est peut-être encore plus représentative de l'univers mental de l'époque.

MOTS-CLÉS : Gilles de Gouberville ; livres de raison ; journal intime ; Normandie au XVI^e siècle ; Guerres de religion

ABSTRACT. Gilles de Gouberville's *Journal* is considered a neutral and objective record of figures and events. The work is in the form of an account book, and the author's character, being that of a shy and distrustful bachelor, contributes to withholding the depths of his soul from our curiosity. The constant practice of note-keeping and attention to the slightest deviations in his writing, resulting in his evenness of register, allow us nevertheless to distinguish what pertains to his private sphere from what touches him only externally: there are significant traces of an intimacy that, while distinct from that depicted in the major works of the Renaissance, may, perhaps, be more representative of the collective minds of the time.

KEYWORDS: Gilles de Gouberville; Books of Accounts; Diaries; 16th-Century Normandy; Wars of Religion.

Aux origines de l'intime

La Renaissance passe à juste titre pour être un moment créateur, et donc de passage, dans l'histoire de la vie privée et, en l'occurrence, de l'intime. Les termes de la transition sont suffisamment connus pour qu'on puisse les résumer en quelques mots. À l'éparpillement et à la faiblesse des centres de pouvoir, typiques du Moyen Âge, correspondent une sociabilité diffuse et des liens communautaires multiples, enchevêtrés et contraignants. La formation, à l'âge moderne, de l'État-machine, détenteur de la puissance politique, du monopole de la violence et d'instruments efficaces de contrôle et direction de la vie publique – dans l'économie, le droit et l'activité culturelle –, engendre, comme entité distincte, la société civile, puis agglutine, à l'intérieur de celle-ci, des groupes restreints de solidarité, et finalement pousse les individus à se singulariser de la masse anonyme des sujets et, plus tard, des citoyens (Ariès, 1986 : 7-8). La confusion traditionnelle entre domaine public et commerce privé étant sinon abolie du moins déclinante, le nouveau régime de séparation s'affirme à différents niveaux, affectant à la fois la sphère de l'existence matérielle et celle de la production symbolique. Le tribunal et l'autel, les patrimoines et les croyances, l'architecture des villes et l'ameublement des maisons, l'espace public et le for intérieur, la science et la conscience, tout sort profondément mué de ce bouleversement socio-culturel qui annonce et prépare d'autres révolutions à venir. Les arts et la littérature – portraits d'intérieur et écritures du moi – sont de la partie, concernés en tant que réflexes de l'infrastructure, actifs comme éléments causaux ou facteurs d'accélération du changement (*Ibid.* : 9-10)

Les quelques lignes de ce tableau évolutif – qui, d'Abélard, conduit à Montaigne et bientôt à Pascal – condensent et simplifient un processus laborieux, un effort lent et incertain d'accumulation et d'investissement, une œuvre plutôt de sappe que de démolition, laquelle, au XVI^e siècle, n'est de toute façon qu'à ses débuts. Pour se rendre compte du caractère encore embryonnaire de la sémiosphère de l'intime, il suffit de consulter les dictionnaires historiques. Absente du Godefroy, l'entrée « intime » n'occupe que deux petits paragraphes dans le *DMF*, où l'aspect physique de la profondeur – entrailles, liens charnels – semble, d'autre part, prévaloir¹. La pauvreté sémantique du terme va de pair avec son imprécision, un trait qui, par ailleurs, caractérise également d'autres presque synonymes comme « privé », « domestique » et « particulier » (Boudou, 2021 : 12-13, 16). L'indétermination du champ lexical de l'intériorité s'accompagne, comme cause, effet, ou circonstance concomitante, du statut précaire et, somme toute, marginal de la dimension personnelle dans les ouvrages de l'époque, les *Essais* de Montaigne exceptés. Certes, la tendance ou, pour mieux dire, la tentation autobiographique intéresse, alors, plusieurs genres littéraires : en sus de la lyrique et du journal, les chroniques et les mémoires, la correspondance et

1 Ces données sembleraient être confirmées par un examen des corpus ancien français et moyen français qui sont disponibles dans *Frantext* (frantext.fr) : il n'y a aucune occurrence de l'adjectif « intime » dans le corpus médiéval, seulement deux dans les textes qui sont antérieurs à 1549. En revanche, la situation change considérablement dès qu'on passe au français préclassique.

le pamphlet et même les traités médicaux et pédagogiques². Mais, un peu partout, c'est un moi fragmentaire, bègue et presque honteux, que celui qui apparaît dans les marges de l'histoire, qui se glisse dans les interstices de la narration, tel un parent pauvre dans un banquet de noces. L'extrême discrétion d'un sujet « qui avance volontiers sous le masque de l'utilité » (Tarrête, 2024 : 289) exige donc une lecture en filigrane et presque radiographique de ces textes dont la vocation première, même quand ils aspirent à illustrer les mérites de leur auteur, ne consiste jamais en un dévoilement des aspects intimes de sa personnalité (Montaigne, de nouveau, exclu).

L'ouvrage pour lequel Madeleine Foisil a forgé la notion d'écriture du for privé (Foisil, 1986) – le *Journal*³ de Gilles de Gouberville – est bien représentatif de ce laconisme, à la limite du désintérêt ou de l'ignorance, pour tout ce qui touche de près son moi. Si « privé » et « particulier » y sont très rares et employés en la seule acception juridique (« truye privée », « maître particulier »), « intime » et ses dérivés ne figurent nulle part dans les 1 400 pages de l'édition la plus récente. Certes, si le mot est absent, rien n'empêche que la chose n'apparaisse tout de même dans le texte, diversement nommée, évoquée sous forme de périphrase ou de litote, comme allusion échappée à la surveillance de son auteur. Et c'est précisément ce qui nous occupera dans les pages suivantes : une recherche patiente et ardue, qui est susceptible de donner des résultats importants, car, involontaire et/ou dissimulé, cet intime implicite ou elliptique s'annonce d'autant plus intéressant et symptomatique qu'il ne se charge d'aucune fonction utilitaire et qu'il est dénué d'oripeaux rhétoriques.

Gouberville n'est décidément pas Montaigne

Avant de nous mettre sur les traces de cette intimité timide et élémentaire, quelques prémisses s'imposent. Les travaux rigoureux et subtils de M. Foisil (Foisil, 1986 ; 2001) ont déjà mis en lumière toute la richesse enfouie dans ce gros volume à l'apparence bien anodin. Ils ont également établi une méthode efficace d'analyse, consistant en la lecture attentive et répétée des notes journalières et en leur classement thématique, afin de reconstruire non seulement les réalités matérielles, mais encore les données psychologiques propres au microcosme goubervillien. Sans se départir du sillon fertile tracé par elle, cet article voudrait ajouter quelques détails – en l'espèce relatifs à la dimension intime – à son tableau remarquable de l'univers mental du sire de Gouberville.

Au bénéfice du lecteur non spécialiste, il faudra auparavant rappeler quel genre d'ouvrage est celui dont il sera question. *Journal* par convention, il s'agit

² Voir les différentes contributions réunies dans Desarbres, Ferrer, Tarrête, 2024.

³ Je cite le *Journal de Gilles de Gouberville* d'après la nouvelle édition établie par les soins du comité Gilles de Gouberville (Gouberville, 2020). Suivant la tradition, je ferai suivre toute citation ou référence de la date de la notice entre parenthèses. À cet égard, il faut préciser que Gouberville suit le calendrier de Coutances faisant terminer l'année le 24 mars et commencer la suivante le 25 mars, jour de l'Annonciation. Cela implique que, s'il écrit par exemple février 1552, le lecteur doit mentalement remplacer par février 1553.

proprement d'un livre de raison, autrement dit d'un registre comptable. À la liste des recettes et des dépenses quotidiennes, s'ajoute d'habitude le compte rendu sommaire des activités accomplies, des choses vues et des personnes rencontrées pendant la journée. Le tout – qui singulièrement fait quelques lignes par jour, mais rédigées régulièrement quatorze ans durant (du 25 mars 1549 au 24 mars 1563) – forme par addition plusieurs carnets volumineux, où les pages et les dates (5 000 en tout) s'ensuivent l'une l'autre dans la plus désolante uniformité. À l'insignifiance des événements rapportés et à la rapidité de leur description correspondent une prose fort aride (lexique et syntaxe rudimentaires) ainsi qu'une absence totale de composition comme de figures⁴. La voix narrante rapporte toujours les mêmes gestes – « Je allé » ou plus souvent « Je ne bougé » – sans jamais s'adresser à aucun destinataire réel ou fictif, fût-ce sa propre conscience. Enfin, puisque l'avant-texte et le congé ont été perdus, le but de l'entreprise aussi nous reste inconnu : ce qui est grave, au vu de l'importance des préfaces, prologues et avis au lecteur pour définir les intentions – apologétiques, promotionnelles, ludiques ou autres – de toute écriture du moi (Mandel, 1993 : 226).

Ce degré zéro de l'autobiographie⁵ – sans métadiscours, ni recherche de l'effet, sans le moindre effort interprétatif non plus – fait un contraste saillant avec d'autres ouvrages contemporains appartenant à la catégorie des égo-textes, et notamment avec les *Essais* de Montaigne⁶. Les deux œuvres, en réalité, ont pu être mises en parallèle (Levard, 2014 ; Cordiner, 2019), mais, somme toute, pour ne signaler que la ressemblance des réactions de leurs auteurs, quand ils sont confrontés à des situations analogues : à savoir leur prudence et leur conservatisme face au désordre des guerres civiles. Mais, pour quelques éléments qui les rapprochent, combien en revanche sont ceux qui les éloignent ! Vivant presque à la même époque, les seigneurs de Montaigne et de Gouberville se distinguent nettement par leur niveau culturel, leur condition sociale, leurs activités professionnelles, leurs fréquentations dans le monde. Pour ce qui nous intéresse ici, la différence la plus notable réside dans leur rapport à eux-mêmes, comme auteurs et matières de leurs ouvrages respectifs. Là où Gouberville se contente de rapporter à la hâte les événements journaliers, Montaigne les commente et les compare à d'autres épisodes similaires, divers ou opposés de son vécu et/ou à la série historique des *exempla* tirés de ses lectures. Et encore, si, pour l'auteur des *Essais*, lui-même, dans sa dimension profonde, instable et contradictoire est son principal, voire son unique sujet d'étude, Gouberville se regarde agir toujours de l'extérieur. Et même quand il semble creuser un tout petit peu l'analyse, cela advient sans dessein, à l'impromptu et comme par inadvertance, et se limite à quelques bribes de phrase avant de passer à autre chose : ses procès,

4 « Ce monument presque unique de littérature grise, au niveau zéro de l'écriture » (Chaunu, 2001 : 10). Voir aussi Foisil, 2001 : 15-17, 24-25, et notamment Guénolé, 2006.

5 « Si son journal témoigne admirablement de l'univers dans lequel il a vécu, il est resté hermétique et muet sur lui-même. Étonnante et déconcertante performance : écrire pendant tant d'années et se trahir si peu » (Foisil, 2001 : 228).

6 Dans l'immense bibliographie critique sur les *Essais*, on se bornera à signaler ces deux recueils consacrés à la personne de Montaigne, auteur et sujet de son œuvre : Zinguer, 1993 et Kushner, 1995.

ses gens, ses pommes et son bétail. L'intime empirique et occasionnel de l'un s'oppose ainsi à l'autoscopie continue, au questionnement systématique et à l'effort de conceptualisation de l'autre. En fin de compte, il faut bien convenir que la distance entre l'illustre philosophe et le modeste diariste ne saurait être plus grande.

Néanmoins, comme M. Foisil l'a amplement prouvé, l'apport du *Journal* de Gouberville à l'histoire de la vie privée n'est point négligeable. Nous disions même, et le moment est venu de le démontrer, que, tout au contraire, il pourrait être même plus révélateur de l'univers mental de l'époque que ne le sont tant d'ouvrages savants d'écrivains attirés. Et ce, justement, à cause du caractère non intentionnel, irréfléchi de ses (rares) notations plus personnelles, mais aussi – et surtout – en raison de la médiocrité du personnage et de la pauvreté de ses repères culturels, qui en font un spécimen fiable de l'humanité moyenne de la France du XVI^e siècle.

L'intime absent

Pour conduire cette enquête, on procédera du simple au complexe, ce qui veut dire, en la circonstance, du plus immédiat au moins évident. Une première lecture des notes – y compris la partie anecdotique greffée à la comptabilité journalière – paraît exclure la sphère intime du nombre des matières traitées. En sus des traits génériques propres au livre de raison, un rôle important est joué, à cet égard, par le caractère de l'auteur de cet ouvrage. Flegmatique et routinier, circonspect jusqu'à la couardise⁷, Gouberville est peu enclin à l'épanchement et nullement disposé à considérer les choses – même celles qui le concernent directement – sous l'angle de la complexité. Méfiant et cachottier à l'extrême, il ne décrit jamais son aspect physique, à la différence de Montaigne qui aime à se peindre non seulement « tout entier, et tout nud » (Montaigne, 2007 : *Au lecteur*, 27), mais encore « debout, couché ; le devant et le derrière ; à droite et à gauche, et tous [s]es naturels plis » (*Ibid.* : III, VIII, 989). Quoiqu'il se sache l'unique lecteur de son ouvrage, il tient par exemple à censurer le nom de la maladie dégradante – la syphilis – pour laquelle il se fait soigner à plusieurs reprises dans une espèce d'établissement sanitaire (juin 1550-février 1551)⁸.

Plus généralement, sa réserve dans le domaine corporel est telle que Pierre Chaunu a lancé, en polémique avec un autre illustre confrère, la formule : « La pudeur du bocage⁹ ». En effet, malgré l'avis d'E. Le Roy Ladurie, qui le traite

7 S'il est très modéré dans l'exercice du droit de correction de ses domestiques, il n'a recours aux voies de fait qu'une seule fois quand, provoqué, il gifle un dignitaire valognais (10 décembre 1555). Voir Nassiet, 2016 : 11.

8 Voir, au sujet des confessions bien plus franches d'autres vérolés contemporains, Laubner, 2024.

9 Chaunu, 2001 : 14. Une dizaine d'années auparavant, E. Le Roy Ladurie avait intitulé « La Pudeur du bocage » sa préface de la réédition de Tollemer, 1972. Voir, à propos de cette dispute, Muller, 2010.

d'érotomane¹⁰, Gouberville ne mentionne sa sexualité qu'une seule fois – et cursivement¹¹ – dans tout le *Journal* ; celle de son prochain, dans une dizaine d'occurrences au maximum. Célibataire par choix ou nécessité¹², il est peu disert sur sa famille aussi, qu'il semble envisager, à l'ancienne, comme unité économique et nœud de solidarités, et non pas en tant que communion intime de sentiments et lieu de refuge et d'affectivité, selon les tendances plus modernes (Farge, 1986). Par exemple, si son testament nous apprend qu'il a eu une progéniture, ses trois *bâtardes* n'apparaissent jamais dans son carnet de notes, pas plus que leurs mères n'y sont nommées pour telles. Pas même ses parents légitimes, dont les noms pourtant reviennent à maintes reprises au fil des pages, ne font l'objet d'expressions de tendresse ou d'attachement. S'il est en bons termes avec ses sœurs de La Bigne et de St-Naser, la brouille est constante et parfois âpre avec son frère François (27 avril 1558 ; 18 novembre 1561) et sa sœur Tassine (23 février 1560 ; 30 avril 1562). Le cadavre de son oncle est encore chaud que déjà les deux neveux et héritiers se mettent à fouiller dans son coffre (11 septembre 1560)¹³.

Aux moments devenus topiques du recueillement et de la méditation – la maladie et la mort – ne sont réservés que des comptes rendus, parfois exacts, mais neutres et à l'apparence détachés, et qui, de surcroît, s'arrêtent toujours à la date de l'enterrement, comme si les pelletées de terre devaient ensevelir, avec leurs dépouilles, tout souvenir des défunts¹⁴. Sans conteste, ces épreuves appartiennent encore, pour leurs victimes comme pour l'assistance, à la sphère publique. Dramatiques ou définitifs, on les considère comme des épisodes de la vie communautaire du village, où l'individu directement atteint ne joue aucun rôle particulier, sauf celui d'être au centre de la scène, sans ressentir la moindre exigence de les affronter, seul avec sa propre conscience¹⁵.

L'« ordre intérieur de l'homme privé », pour reprendre la formule de Marc Fumaroli (Fumaroli, 1994 : 144), ne semble pas non plus concerné dans ses rapports à la religion. Bon croyant, le Sire, ne l'est que par son assiduité aux sacrements et par son observance des préceptes : assistance à la messe¹⁶ et jeûne en Carême, pèlerinages et jubilés, mais pas la moindre conversation avec le Tout-

10 Ce jugement hâtif se retrouve également dans le chapitre consacré à G. de G. dans Huppert, 1977.

11 « Nous f. Éli » (11 octobre 1554), et c'est tout, alors que son demi-frère réitère l'expérience jusqu'à novembre 1558.

12 Sur son mariage manqué, voir les notices du 11 septembre 1556, du 13 mars 1557 et du 21 mars 1560.

13 Sur les mauvais rapports avec son oncle, voir aussi les notices du 11 novembre 1556 et du 21 janvier 1557.

14 Une seule exception, me semble-t-il, concerne sa demi-sœur Guillemette (1^{er} avril 1560). La survivance posthume de l'oncle de Russy est strictement liée aux disputes héréditaires entre ses neveux Gilles et François.

15 Pour l'exceptionnalité, en termes individuels, des épreuves intermédiaires de la maladie et de l'ultime que représente la mort pour l'homme de la Renaissance, voir Ariès, 1975 : 171 *sq.*

16 Assister ne veut pas dire prêter attention ni, à plus forte raison, écouter avec ferveur. Gouberville entre tard dans l'église et en sort avant la fin de l'office, dont il profite également pour conclure des affaires ou bavarder avec les participants. On pourrait dire que sa présence suffit, celle des autres lui rendant le devoir moins pénible. Si Lucien Febvre a écrit que, pour nos ancêtres, le christianisme était l'air que l'on respire, il faudra ajouter, en la circonstance, à l'unisson avec sa communauté villageoise.

Puissant. Et ce, à la même période où, surtout chez les protestants, l'examen de conscience intérieur et la pitié personnelle sont en train de remplacer les formes collectives et extérieures du culte (Lebrun, 1986).

Cette approche conformiste, ce strict légalisme, affecte d'autres aspects de l'existence qui seraient susceptibles de l'impliquer à un niveau plus profond. S'il tient beaucoup à son titre pour l'exemption fiscale¹⁷, nulle mystique du sang ni le moindre exclusivisme racial ne rehaussent ses rapports à la noblesse, dont il parle très peu et jamais dans les termes employés, ces années-là, par les théoriciens des hiérarchies naturelles¹⁸. Encore plus révélatrices de son retard par rapport aux tendances contemporaines sont sa conduite dans l'exercice de la fonction publique et, plus généralement, sa perception de la présence et du rôle de l'État national. À une époque où la centralisation monarchique soustrait aux autorités locales (seigneuriales, municipales etc.) les principaux leviers du pouvoir et où le contrôle d'en haut envahit de nombreuses sphères de la vie privée, on dirait que Gouberville paraît en revanche insensible au premier aspect et indifférent au second. Nulle opposition, chez lui, entre service public et commerce privé et, par conséquent, aucune nécessité de circonscrire les deux espaces. De plus, comme Paris est lointain et que le Cotentin ou, à la limite, le Bessin renferment tout son horizon, il n'a pas les moyens de s'intéresser aux questions nationales, ni de raison de se passionner pour le sort des régnants. Montaigne et le maire de Bordeaux sont deux personnes bien distinctes : la première vit retirée « dans le privé du lieu ancestral » (Marin, 1999 : 121), la seconde ouvre sa demeure familiale au roi de Navarre et prépare son entrevue avec Matignon (Desan, 2014 : 144-145). Gouberville, au contraire, n'a aucun besoin de se défendre de l'activisme de la chose publique, ni le moindre désir de se rendre utile à la nation.

Son office de forestier royal lui sert et il en profite à l'envi, mais à titre purement individuel. Néanmoins, pendant les six ans (1556-1562) où il est contraint de s'en abstenir, le dépit causé par la révocation de sa charge ne transparaît jamais. Et dire que, pour décrocher un avancement, il avait fait le plus long et dispendieux de ses voyages (20 janvier-5 mars 1555), arrivant jusqu'à la cour de Blois où il avait eu l'honneur de voir de près Henri II¹⁹. Puis, quand, trois ans plus tard, la tragédie a lieu, une demi-ligne suffit au Sire pour faire état de la mort du souverain, tandis qu'il en emploie – dans la même note – quatre pour décrire le moissonnage de ses prés :

Après desjeuner, je m'en allé aux prays de Tourlaville, Symonnet quand et moy, qui de là s'en alla à Cherebourg et rapporta que le Roy

17 Voir l'épisode de la vérification des titres nobiliaires (novembre-décembre 1555) et le procès contre son cousin de Grandval « pour le changement de [s]on nom » (25 juillet 1561). Cependant, tous les commentateurs ont remarqué sa « double indifférence, aux exploits du paladin comme à l'obsession du pedigree » (Le Roy Ladurie, 1972 : xxvii).

18 Sur la religion charnelle de l'aristocratie, qui se répand dans la seconde moitié du xvi^e siècle, voir Jouanna, 1977.

19 Entre autres occasions de rencontre, il fut « au soupper du Roy, de la Royne, de Monsieur le Daulphin, de la Royne d'Escosse, de Mesdames et plusieurs aultres princes et princesses qui souppèrent tous ensemble en la salle du Roy » (17 février 1555).

estoyt mort aynsi que disoyt Lecouldré, de nouveau venu de la cour. On acheva de vuyder le pray du Trésor, et, pour ce que le fain que les Groultz et Lebresne avoyent faulché mercredi dernier au pray de céans estoyt encor là, je n'avoye que huyct personnes, dont y en avoyt quatre de Tournalville. En bière, en pain et pour les journées desd. de Tournalville. ... vii s. (17 juillet 1559).

Quelques preuves par indices et présomptions

De cette enquête préliminaire, nous pouvons aisément conclure à l'absence complète, dans le *Journal*, de références, fussent-elles minimales, à la sphère intime. On serait même tenté d'en induire l'inexistence, du moins au niveau conscient, d'une dimension profonde propre à cet individu, qui vit, parle et raisonne comme tout le monde et exclusivement à l'extérieur, ainsi qu'à l'état de nature. Néanmoins, une lecture plus attentive et réitérée, telle que M. Foissil nous l'a enseignée, signale des indices textuels qui contredisent, en partie, ce premier constat. Qu'une parcelle d'intimité existe, dont le Sire veut garder le secret, est démontré, entre autres, par son recours assez fréquent à l'alphabet grec afin de soustraire à des yeux indiscrets des informations qu'il veut garder secrètes (touchant, d'habitude, des conduites répréhensibles ou illégales). Et encore, si d'ordinaire il est un rapporteur neutre de la parole d'autrui, il lui arrive parfois d'employer des propositions incidentes, telles que « comme il/elle disoyt » ou « ainsi qu'on disoyt », qui suggèrent une mise à distance énonciative, une non-adhésion intime du locuteur vis-à-vis de la source de ses renseignements²⁰. Dans le même domaine, une autre particularité attire notre attention. Dans la platitude la plus désolante de sa prose, certains marqueurs – adverbes ou adjectifs : « incontinent », « marri », « fâché », « bien ayse » – sont censés traduire, voire trahir un état d'âme, une retombée émotive de la situation relatée²¹. Puisque ce qui est advenu le concerne de près, il se lève soudain et sort en vitesse, son regard s'assombrit ou se remplit de joie. Sans besoin qu'il s'en explique, nous pressentons que son moi est en cause et participe aux événements.

Mais il y a bien plus que ces faibles signaux. Là même, où rien n'avait attesté son implication directe dans la situation relatée, l'analyse sismographique des moindres secousses du texte nous révèle combien sa propre personne est concernée. Voyons quelques exemples. Il ne dit mot sur son ressentiment à la suite de la retraite forcée de sa charge. Mais il souligne le bon accueil qu'il reçoit de ses collègues quand il recommence à l'exercer²², ce qui suggère sa satisfac-

20 Plus explicite est la formule suivante : « [Symonnet] me bailla des bourdes en payement, si je les heusse voulu prendre » (28 juillet 1556).

21 Voir en particulier les notices du 10-16 juin 1558, où Gouberville exprime son « ennui et facherie » devant la perspective du voyage en Pérou de son demi-frère Symonnet, auquel il est très attaché.

22 « [...] qui me donnèrent mille bonadies pour le long temps que je n'avoye esté à Vallongnes » (30 avril 1562).

tion intime pour avoir obtenu justice et, sans doute davantage, pour être rentré, après une longue exclusion, dans un milieu professionnel qu'il aime fréquenter. Il paraît approcher la maladie avec la froideur d'un traité médical : incisions, emplâtres, pilules et diètes. Mais il sait bien, parce que son anxiété mine à maintes reprises sa santé²³, dans quelle mesure l'esprit est concerné, comme cause ou comme effet, dans les altérations du physique. Et il connaît encore mieux le soulagement qu'apportent l'intervention d'un médecin ou les soins d'un ami : « Quentin [...] me dist que ma sœur estoit fort malade, et que, si je y pouvois aller, je luy feroys grand plaisir » (16 juin 1562). C'est bien au vu de ce qu'il a appris par expérience personnelle, sur sa propre peau (et au-dessous d'elle), qu'il part « incontinent » visiter les malades et que, malgré sa pingrerie coutumière, il ne regarde pas à la dépense pour les couvrir de bouteilles de cidre ou de pots de miel, de pâtés de venaison ou de morceaux choisis de porc : « Le monnier de Gouberville apporta [...] une bouteille pour avoyr du cydre pur Jacques Alexandre, qui est fort malade. Je luy en envoyé deux bouteilles et des poyres » (27 décembre 1559). Si le roi est mort, tant pis. Mais, si sa sœur de St-Naser ou le meunier Birette se meurent, il n'y a affaire qui tienne ni empêchement qui le retienne. À l'instant, il monte à cheval et il accourt, chargé de victuailles et d'attentions²⁴. Un pareil empressement, révélateur d'un mouvement de l'âme, le pousse à secourir, spontanément et sans ostentation, les indigents et même les marginaux : la veuve Chandeleur, la femme abandonnée par son frère (Poirey, 2002 : 17) et celle que son valet a engrossée, une orpheline nécessiteuse²⁵, des gitans (18 août 1551), des ménestrels (14 avril 1550 ; 3 décembre 1553 ; 7 janvier 1558), des mendiants²⁶, des détenus, de petits voleurs (5-6 mars 1558 ; 29 août 1558 ; 27 septembre 1560 ; 6 octobre 1561) ou des hérétiques en fuite. Pourquoi le fait-il ? « Pour l'honneur de Dieu », « par charité et pitié », et l'on ne sort pas des prescriptions religieuses ; mais aussi « pour ce qu'elle est pauvre femme » et, notamment, « par mon attachement », des expressions qui suggèrent en revanche un attendrissement personnel et une satisfaction intime à remplir les mains qui se tendent vers lui. Que, sous la peau dure du propriétaire terrien, un cœur gentil batte tout de même, c'est quelque chose de bien connu à la ronde.

23 Voir, entre autres, les notices du 21 juin et du 7 septembre 1562, prises aux pires moments de la première guerre civile.

24 Pour Gouberville, l'intimité dans ce domaine semble consister dans le contact direct avec les corps et les âmes souffrants. Ainsi, s'il ne répand pas de larmes pour les trépassés, il s'occupe beaucoup des mourants, en s'affairant de son mieux autour d'eux. D'où son regret de n'avoir pas pu assister sa sœur et son beau-frère de La Bigne (21 et 22 juillet 1557) ainsi que Richard Becquet (27 décembre 1558) pendant leur agonie. Si les épisodes concernant sa sœur de St-Naser, sa demi-sœur Guillemette ou Martin Birette sont bien connus, moins citée mais également touchante est cette notice relative à son neveu de Raffoville : « ung serviteur de chez Jacques Cabart me vinst dire que mon filleul me priet de l'aler voyer, et qu'il avoyt failly de mourir ceste nuyct. Incontinent je y allé, Lajoye et Charlot avecques moy ; je fus là bien deux heures, pour ce qu'il s'endormyt et que je vouloys estre à son réveil » (26 août 1558).

25 En lisant le *Journal*, on découvre que l'adoption à distance n'est pas une invention des temps modernes : « j'ay rendu aud. Auvrey [...] lx s. pour du blé qu'il a baillé cest esté passé à Jehan Leclerc, qui nourryt par mon attachement Pasquette, fille de feu Michelet Gardin, pour cent solz par an » (29 octobre 1561).

26 Il est non seulement scandalisé, mais aussi blessé dans son âme, par les « grandz coupz de baston » que l'on donne aux pauvres, au lieu de l'aumône, lors des obsèques du trésorier Laguette (10 décembre 1556).

La renommée de son empathie est telle que des requêtes d'aide pleuvent sur lui quotidiennement, suivies, en contrepartie, de petits cadeaux sans valeur, dont il tient scrupuleusement la note. Et que dire de l'épisode d'un prêtre lui offrant une rose blanche cueillie dans son jardin (12 novembre 1553), sinon que la délicatesse du geste fait pour le Sire toute la valeur de l'hommage !

Un autre aspect de l'existence sur lequel il convient de revenir est celui de la religion. Son rapport à la foi, qui se borne à l'enregistrement de ses présences à la messe et à quelques notations rapides sur l'achat de poisson en Carême, avait pu paraître d'une aridité désolante, surtout si on le compare à la spiritualité débordante et/ou au transport intime vers les choses du ciel de bien de ses contemporains. Le laconisme ordinaire de Gouberville nous a pourtant appris à ne pas attendre de sa part des gestes théâtraux ni des péroraisons enflammées, ni, pour tout dire, des confessions à mi-voix non plus. Il suffit, en revanche, d'une vague allusion, d'un mouvement des yeux pour saisir l'importance que la religion revêt pour lui. Il peut dormir ou bavarder tout le temps de l'office, en sortir avant l'élévation s'il n'en peut plus de patienter, ou bien rester chez lui quand il a mal aux dents ou s'il attend une visite. Mais son émerveillement devant le temps printanier qui accueille, certaines années, la naissance de Jésus²⁷ nous fait sentir que son cœur bat au rythme du calendrier liturgique. Et ce n'est pas la seule attestation de sa communion intime avec la foi de ses ancêtres : une habitude, certes, qui, à force d'usage, s'est convertie en routine, mais qui est vitale, indispensable, comme celle de manger et de respirer. C'est ainsi que, au moment où la guerre civile fait rage, lui, qui s'abstient d'intervenir dans les controverses théologiques et fait la sourde oreille aux tambours de croisade, abandonne toute prudence pour répliquer à untel voulant créer un dieu tout nouveau pour mettre fin aux hostilités : « Unus est Deus ab eterno et eternus. Nous ne pourrions fère des dieulx, puyz que nous ne sommes que hommes » (4 août 1562). Une formule de stricte orthodoxie, mais prononcée en toute simplicité et comme sortie naturellement de sa poitrine.

Toujours cette maudite guerre, soi-disant « pour le faict de la foy, de la religion et de la vénération de Dieu » (16 septembre 1562), nous offre matière à réflexion. Pour Montaigne, par cent autres témoins, nous apprenons le choc brutal qu'elle a représenté dans l'existence des Français du XVI^e siècle, la répulsion de la sphère publique qu'elle a causée chez eux et, par conséquent, la valorisation inédite qu'elle a promue du domaine privé, du « devoir particulier envers soi » (Merlin, 1994 : 90). L'auteur du *Journal*, qui n'est pas du tout celui des *Essais*, manque de ressources intellectuelles pour motiver ce bouleversement intime, et peut-être même pour s'en rendre compte. Mais, ses actions suffisent à témoigner d'une évolution pareille, d'un mouvement, voire d'un réflexe, le poussant, de l'extérieur, vers son for intérieur : une dimension qui ne saurait pourtant coïncider avec la profondeur abyssale de sa conscience, mais, plus modestement, avec sa demeure, son village, le cercle restreint de ses amitiés.

27 Ce petit miracle climatique se produit les jours de Noël de 1552, 1555, 1556, 1557, 1559 et 1561.

Commençons par noter ce qu'il y a d'intime, de très personnel dans le besoin de calme, d'ordre et surtout de normalité qui l'amène à se mettre à l'abri tandis que tout le monde prend position. Mais il y a plus. En temps de paix, disions-nous, l'État ne l'inquiète pas et sa charge ne lui pèse pas. Tout change, pourtant, dans les faits comme dans sa perception, après le massacre de Wassy. Le premier s'est mis concrètement à le menacer, sous les enseignes des armées du roi qui battent la campagne. La seconde lui inflige l'humiliation – réitérée à quelques heures d'intervalle – d'une profession de foi en pleine séance du tribunal (1^{er} octobre 1562). Cette irruption inopinée de la chose publique dans son pauvre hameau et sur sa propre personne non seulement lui impose de modifier ses habitudes quotidiennes, mais encore, qu'il le sache ou pas, le confronte aux défis de la modernité. Il a beau éviter les grands chemins par crainte de mauvaises rencontres, la hantise de la guerre le traque jusque dans son lit, se glisse dans ses rêves ou l'empêche de dormir. Tout comme Montaigne vis-à-vis du triomphe collectif de la mort, il mise par instinct sur lui-même, ce qui veut dire, en l'espèce, sur la survivance de son monde. Sommé d'entrer dans l'âge moderne, il y accède à reculons et par des sentiers de traverse, non pas de conquête en conquête, incité par les clairons de l'aventure (à l'instar des *condottieri* de Burckhardt), mais se retrouvant, sinon tout nu, du moins tout entier au creux de sa tanière, à force de se dérober à la vue des chasseurs.

Si, comme pour l'auteur des *Essais*, « l'aisance du dedans ne p[eu]t s'acheter que par le figement au dehors » (Micha, 1964 : 44), leurs existences qui s'étoffent, voire qui se forment dans la résistance passive au public, sont d'une espèce bien différente. L'humaniste périgourdin, résidant malgré lui « dans le moiau de tout le trouble » (Montaigne, 2007 : II, VI, 391), cherche la sûreté et le confort *in doctarium virginum sinus*, autrement dit dans sa « librairie », où il se calfeutre comme un ermite, soulagé par ses lectures savantes, occupé de ses hautes réflexions. Le nobliau normand, au lieu de se terrer chez lui, à l'abri des murs en pierre, demande à la chaleur des contacts humains la consolation à ses peines. Un bout de conversation lui fait office de bibliothèque ; un verre de cidre pétillant, avec les copains, c'est l'exercice spirituel qui lui profite davantage, quand le canon gronde au loin et qu'il veut croire que « ce fußt le ciel qui tonnaßt » (4 juillet 1562). Voici, parmi cent exemples pareils, le récit de la journée du 14 novembre 1562 :

Après desjeuner je allé chez Berger, je trouvé Richard qui battoyt du blé en sa maison neufve [...] ; je parlé avec lui bien demye heure à la commune devant son huys, puy allé chez Michel Quentin où je trouvé la femme de Guillaume Lesage, qui faysoyt ourdir de la toylle, puy entré chez Denis Quentin. [...] de là je allé chez Tuppain, qui tient taverne, où je trouvé le grand valet et sa femme, la Bragueresse et la femme Henry Feuillie qui devisoyent en filant, et assez tost après y arriva missire Jehan du Tertre [...]. Je m'en vins chez Lorimier, qui faysoit des canelles, et de là je passé par le moulin où je trouvé Girot. Puy allé au presbitayre où je trouvé Tout-Doulx

et sa femme, il se plaignoyt d'une jambe, où il a fort grand mal, je luy appliqué des feuilles de chou pour oster le feu, puy s'en vinst quand et moy céans [...], puy m'en allé chez Drouet et au clos au Couvert. Je y trouvé Thomas et François Girard, qui couppoyent du genest à fère des ballestz. Il estoit soleil couché.

À une même action – la guerre qu'ils subissent de l'extérieur – les deux corps, leurs deux âmes répondent de façon opposée. Montaigne tire le rideau et se replie sur ses *minima* (Defaux, 2001 : 198), en goûtant avidement – à une époque où l'isolement a cessé d'être pour les hommes de qualité le stigmate de la misère (Ariès, 1986 : 12) – « l'entretien, de nous à nous mesmes » (Montaigne, 2007 : I, xxxviii, 245). Gouberville, en revanche, mu par la même urgence de fortifier son intériorité, se retire vers ses proches et semblables. « Le *privé*, c'est l'ami, l'intime, le familial » (Boudou, 2001 : 16), une définition convenant aux liens communautaires que le Sire cultive et, au besoin, resserre dans la fratrie ou à l'échelle de la paroisse. Puisqu'il a trouvé le temps pour rédiger un énorme cahier destiné à sa seule lecture, on le tient pour un solitaire. Mais il suffit d'en feuilleter quelques pages pour constater, en revanche, qu'en toute saison, du lever du soleil à la nuit tombée, il s'accompagne toujours de quelqu'un, par habitude, par convention sociale, par une horreur strictement personnelle du vide et du silence²⁸. Homme sociable, il ne prendrait aucun plaisir à mesurer, « seul et pensif, les plus désertes campagnes ». Au contraire, quand il se promène à cheval, son valet Lajoie marche à ses côtés, qui noblement lui tient la bride, mais surtout lui fait compagnie durant le voyage. Pour rien au monde, il ne consentirait à dîner seul. Et si, à l'heure du repas, personne ne s'est encore présenté, impatient, il sort pour ramener à sa table l'un de ses hôtes habituels – prêtres, officiers et laboureurs – ou un commensal quelconque, « pour [lui] tenir compagnie à desieuner » (12 janvier 1559), « par faute de compagnie » (26 décembre 1561)²⁹. Sa conception de l'amitié diffère sensiblement de la recherche montaignienne, et puis moderne, d'une âme sœur, d'un autre soi-même avec qui poursuivre, en tête-à-tête, l'introspection du for interne. Elle ressort déjà de la sphère intime et dépasse largement la seule fonction utilitaire³⁰. Mais cela, tout en gardant un domaine d'application plus étendu et un but moins élevé de distraction : on l'appellerait volontiers de la camaraderie.

28 Qu'il envisage la solitude comme une condition extraordinaire et quasiment un symptôme de malaise, on le devine dans le passage suivant : « Je fus voyer Thomas Drouet avant desjeuner ; il faisoyt ung tonneau tout seul à la grange, qui fut Germain Drouet. Thiesnot Voyson l'avoyt trompé, dont il estoit fort marry » (31 octobre 1561). À noter, en passant, que la seule référence à la sexualité de Gouberville est, elle aussi, au pluriel : « Nous f.[outumes] Éli » (11 octobre 1554). *Nous* veut dire lui et son demi-frère Symonnet : un partage, un compagnonnage de la sphère intime que sa timidité explique bien mieux que sa paillardise seulement présumée.

29 Il en va de même pour les repas pris à l'auberge : « je souppé chez Robine de La Mer, Guillaume Halé et la dite Robine me tindrent compagnie pour ce que tout le monde avoyt souppé » (21 juillet 1549).

30 « Alors que, chez les Anciens, l'amitié était souvent liée à l'utilité, les choses changent à partir du Moyen Âge : l'amour et l'amitié ressortissent désormais clairement au *privé*. Parce qu'elle permet de se retrouver en face d'un autre soi-même, l'amitié se rapproche de ce que fait l'introspection dans le for interne » (Boudou, 2021 : 47-48).

Ce contraste, ce retard par rapport aux tendances évolutives décelables auprès des élites sociales est encore plus évident dans la structure de sa maison. À ce propos, l'historiographie a signalé, en termes d'affirmation de la culture de l'intime, le cloisonnement et la spécialisation des pièces, mais aussi, en tant qu'extraversion du moi, de ses valeurs et de son goût, les soins portés à l'embellissement des façades et des intérieurs. La vieille demeure du Mesnil, que Gouberville a héritée de son père, ne subit aucune rénovation profonde pendant les quatorze ans du *Journal* (Deshayes, 2009 : 7-8). Ses salles sont vastes et mal chauffées. Elles sont employées indifféremment à tout usage, les travaux artisanaux compris. Ses portes sont toujours ouvertes et quelqu'un y entre ou en sort à tout moment. Son propriétaire est ainsi fait que, s'il redoute les cambrioleurs, quand un jeune homme Tourangeau – « comme il disoyt » (28 mars 1555) – arrive en loques devant son huis, il accepte à l'instant de l'héberger, lui donnant à manger et l'habillant à ses frais, l'asseyant à sa droite pendant l'office pascal. Quelques mois plus tard, celui-là reprend sa route de vagabond, mais le Sire n'a pas encore su (ni peut-être demandé) son nom de famille.

Fille de la civilisation des mœurs, l'alcôve naîtra un siècle plus tard, à la cour, en opposition complémentaire au salon. Mais le processus d'« individualisation du sommeil, chacun en son lit » (Chartier, 1986 : 165) a déjà démarré à son époque. Gouberville, même s'il connaissait ces usages de civilité, ne saurait s'en servir, lui, dont la chambre de lit est un lieu comme un autre de sociabilité : des visiteurs des deux sexes y accèdent sans formalités quand il est encore couché (« avant que me levasse », dit-il), pour lui parler ou le saluer ; ses amis et familiers y passent même la nuit, le veillant à son chevet s'il est malade³¹. Parce qu'un jour (2 juin 1555) ils s'échappent de leur cage et qu'un chien les tue, nous savons également qu'il tient au-dessus de sa couche un couple, non pas de perruches, mais d'humbles pigeons. Et ce n'est pas tout, car, dans un partage continu d'intimités, il daigne volontiers, malgré sa noblesse, boire un verre ou prendre un goûter (28 février 1561) dans les mesures environnantes, où il lui arrive même de s'assoupir, allongé sur un banc (8 mai 1555).

L'affabilité du Sire, la promiscuité de son existence montrent un autre trait notable, tributaire non seulement de sa nature, mais aussi de son ambiance culturelle. Dans le sillage de Norbert Elias, on est d'accord pour reconnaître aux traités de civilités et aux conduites qu'ils prescrivent un rôle prééminent de fondation de la sphère privée, comme élément distinctif – complémentaire de l'apparat extérieur –, servant aux ordres privilégiés et aux élites culturelles pour se singulariser de la masse anonyme du peuple. L'impératif de se séparer – physiquement et symboliquement – des incultes et des manants, en sus d'imposer un code de politesse toujours plus extensif et contraignant, produit des clivages inédits entre les individus, les couches sociales et les groupes professionnels. La formation de milieux restreints de convivialité (Ariès, 1986 : 15), qu'on appellera

31 Si Drouet est son hôte habituel quand le Sire est malade, il n'est pas le seul dont la présence amicale ait un effet réconfortant sur lui : « Missire François Troude, de Gouberville, vinst céans sur le soyer et souppa et coucha, et fut à ma chambre jusques à mynuyc't à deviser avecques moy, ce qui me fut à grand plaisir, car j'en passé la nuyct plus ayse » (13 octobre 1557).

plus tard salons ou ruelles, est déjà un découpage par sélection, autrement dit par exclusion, du périmètre de la sociabilité. Le mouvement de privatisation en connaît un autre et bien plus opérant au niveau matériel, mais aussi psychique. Partout « éclatée, disséminée et [...] sans cesse “exposée” » (Farge, 1986 : 584) pendant le Moyen Âge et longtemps après pour les seules classes populaires, la famille devient dans les couches plus élevées du royaume, à partir justement du XVI^e siècle, quelque chose de divers et de radicalement nouveau : un refuge particulier réservé au seul couple et à leur progéniture, avec des stores aux fenêtres et les portes jalousement fermées. Rien de tout cela, chez Gouberville, et certainement pas parce qu’il est un célibataire sans enfants légitimes. La cause, on la trouvera ailleurs, dans les mœurs répandues dans son coin oublié de Normandie, dans la pauvreté de ses lectures, dans l’économie de subsistance régissant sa propriété : pour résumer, dans le fait qu’il est, tout en sachant lire et ayant un titre, un « quasi-paysan³² », qui ne se contente pas de coucher en privé avec ses servantes mais qui aime jouer en public à la soule avec leurs maris.

Tout, autour de lui, dans l’espace réel et mental, est encore indistinct : bigarrure d’ordres et de prérogatives, enchevêtrement de constructions et de terrains, confusion de registres et embrouillement de sentiments. De la sorte, il peut bien être en froid avec son cadet François mais dorloter l’un des bâtards de son père (et ce, malgré l’ingratitude de celui-là³³), rendre visite par savoir-vivre aux nobles des parages mais chérir par-dessus tout la compagnie du paysan Drouet. Un cas notable d’étude concerne, à cet égard, son unique apparition à la cour. Une riche production de traités – dont le plus célèbre est le *Menosprecio* de Guevara – souligne le rôle de cette institution sociale, de ses interdits et de ses obligations, en vue de la formation de la sphère privée, conçue comme un jardin privé où pratiquer, loin du monde, la liberté individuelle, l’introspection de la conscience et l’intériorisation de la loi morale (Boudou, 2021 : 40). Gouberville aussi regimbe devant les pesanteurs de cette vie guindée et exposée en permanence au regard des autres. Mais, combien sa réaction se distingue de celle des humanistes ! À Blois, n’étant pas du tout dans son élément, l’*hortus conclusus* qu’il élit pour sa détente est une cuisine crasseuse ; et de simples valets sont les gais compagnons de son *buen retiro*. Là, à quelques pas du monarque et des patriciens, le personnage qu’il nomme le plus souvent est l’écuyer Petit-Jean, obscur cuisinier mais venant de Bayeux, avec lequel il aime se délasser devant les braises après les harassantes cérémonies des grands (29 janvier, 15 et 19 février 1555). On a dit de celui-là qu’il est « un peu de Normandie à la cour » (Foisil, 2001 : 160). Nous ajouterons, pour l’occasion, qu’il est de l’intime à l’étranger.

32 Cet ainsi que Le Roy Ladurie l’appelle dans le titre nouveau qu’il choisit pour sa réédition de 1972.

33 Symonnet lui casse le nez le 19 mars 1556, mais Gouberville lui pardonne, ainsi qu’il le fait quand celui-là le menace avec une dague le 15 août 1559. On a déjà mentionné les efforts du Sire pour garder son demi-frère près de lui, quand il veut partir chercher fortune au Pérou (10-16 juin 1558). On ajoutera aussi son anxiété quand il craint que l’on n’ait fait prisonnier Symonnet durant la guerre (3-5 septembre 1562). Il est également assidu auprès d’un autre bâtard de son père, Noël, qui a été arrêté, avec le fidèle valet Lajoie, suite à une bagarre. Deux fois, au lever du jour, il va à Bayeux « pour les affaires de nos prisonniers » (29-30 juillet 1561).

Un autre trait relatif à ses mœurs conviviales attire notre attention. L'intimité des relations amicales célébrées dans les traités savants – par exemple celle entre Montaigne et La Boétie –, si elle se fonde sur un critère d'homogénéité, se mesure en termes de profondeur. Celle que le *Journal* met en scène est, en revanche, marquée par l'étendue spatiale et la durée temporelle. Horizontale plutôt que verticale, elle embrasse son voisinage en cercles concentriques, de son foyer domestique jusqu'à à peu près une journée de marche. Elle se calcule sur le temps passé ensemble : heures de travail, intervalles de repos, sociabilité de la messe ou convivialité des réjouissances³⁴. Au sujet de cette familiarité diffuse, que n'entravent ni les tabous sociaux ni des considérations culturelles, on notera également une habitude curieuse du *Journal* : celle d'enregistrer les noms ou les sobriquets de toutes les personnes que le Sire rencontre et/ou avec lesquelles il s'entretient pendant la journée. La fonction de nommer quelqu'un est non seulement de le désigner, mais aussi de le distinguer de la masse anonyme : une identification qui est la prémisses à tout rapport personnel, et comme un début d'intimité. Qu'il appelle par son nom le dernier de ses tâcherons (et même les vaches de son étable), que ses notes journalières fourmillent de patronymes masculins ou féminins (René-Bazin, Roupsard, 2020), cela implique qu'il reconnaît à chacun d'eux une identité propre et une personnalité spécifique, et donc qu'il traite, qu'il considère ces modestes journaliers, non pas comme des instruments de travail, mais comme des membres de sa communauté.

L'individualisation ponctuelle de ses subalternes atteste, certes, un défaut de cloisonnement social dans le microcosme retardataire du Mesnil-au-Val. Elle dénote aussi un mouvement intime de l'âme poussant le seigneur du lieu à élargir les frontières et à gonfler les rangs de son entourage. De cette main d'œuvre occasionnelle, il fait à l'occasion des connaissances avec qui assouvir son besoin charnel d'être ensemble et de faire groupe, « par manière de passe-temps » (14 juillet 1560), pour rompre son isolement ou vaincre la tristesse du célibat. Quelques-uns de ces serviteurs, avec ses « pauvres bâtardes », figurent en bonne place dans tous ses testaments (1545 ; 1568 ; 1578), comme destinataires non seulement de ses legs, mais aussi de ses ultimes attentions³⁵. *In articulo mortis*, l'homme qui nous avait paru si froid et réservé cherchait en revanche, par des énoncés performatifs, à projeter ses liens de proximité au-delà de la mort, à sauver du moins quelque chose d'intime du ravage de son corps.

34 Peu expansif, le Sire ne manque pourtant pas une seule fête de baptême ou de fiançailles à plusieurs lieues de son manoir. Le témoignage le plus fameux de sa familiarité avec ses serviteurs est la lecture domestique de l'*Amadis* dont il les régale un soir d'hiver particulièrement froid (6 février 1554).

35 Du testament, Ph. Ariès a dit qu'il était « un moyen pour chaque homme d'affirmer ses pensées profondes et ses convictions, autant et plus qu'un acte de droit privé pour la transmission d'un héritage » (Ariès, 1975 : 50).

Et caro verbum facta est

Commencée par la description des traits formels spécifiques de son genre (le livre de raison), puis étendue aux aspects principaux du référent extratextuel que les notes représentent, cette enquête de l'intime goubervillien doit maintenant revenir à l'ouvrage et, en l'espèce, aux motivations objectives et surtout subjectives de sa rédaction. Répertoire comptable, l'a-t-on appelé au début, mais incomplet³⁶, désordonné et de toute manière inutile, car son auteur, soit ne se relit pas, soit le fait rarement. Il en va de même pour le récit sommaire de ses activités journalières. Pour les chercheurs et les curieux d'antiquités, c'est une mine inépuisable de renseignements, mais, pour Gouberville, c'est un effort parfaitement vain. Puisqu'il ne laisse pas de descendants à qui narrer sa vie et qu'à défaut d'amis lecteurs sa parole n'est destinée à rencontrer que le silence³⁷, il n'édifie ni une œuvre, ni lui-même à travers elle (Tarrête, 2024 : 292). Et il n'a même pas la finesse de Montaigne pour se poser la question : « Et quand personne ne me lira, ay-je perdu mon temps ? » (Montaigne, 2007 : II, XVIII, 703). Malgré l'improductivité de l'entreprise et, sans doute, l'ignorance de ses mobiles profonds, Gouberville, bien portant ou malade, chez lui ou en voyage, ne néglige pas une fois, quatorze ans d'affilée (pour la seule partie nous ayant été transmise), le devoir – mais lequel ? et à quoi bon ? – de griffonner une moyenne de dix lignes quotidiennes. Pourquoi, donc, le fait-il avec tant de ponctualité et une telle minutie ?

Comme pour le gros de la production autographe des mineurs et minimes, naturellement vouée à l'oubli ou à la destruction, on ne peut avancer que des suppositions. L'hypothèse la plus probable nous semble être celle qu'on a déjà proposée pour d'autres ouvrages du même acabit. L'écriture de ces notes – le fait de les rédiger, non leur contenu – « répond au besoin essentiel d'intimité et d'introspection » (Boudou, 2021 : 40). Elle satisfait le désir – d'autant plus pressant qu'il est inconscient – de poursuivre la conversation quand les autres déjà dorment dans leur lit. Sortilège contre la peur et antidote à la solitude, la pratique suivie de l'écriture, le secrétariat volontaire des gestes, des rencontres des activités composant son existence routinière, nous apparaissent ainsi tels la pure substance de son intimité : lui, qu'on s'imagine aisément en chemise, devant la page blanche à remplir ; lui qui, une fois la plume posée, éteint la bougie et se glisse dans les draps, le cahier resté ouvert sur son chevet comme pour veiller sur son sommeil.

Que de jardins secrets et de cachettes du cœur, « pleins d'odeurs légères [et] profonds comme des divans » (Baudelaire, 1925 : 257), a éternisés la prose des grands ! Il fallait pourtant un Gouberville quelconque pour nous apprendre qu'une liste de chiffres, de noms et d'épisodes, à l'apparence tous pareils et éga-

36 Quoique son temps fût bien moins scrupuleux que le nôtre pour l'hygiène intime, un seul achat de savon en quatorze ans pour lui et sa famille (10 juillet 1561) n'est quand même pas vraisemblable.

37 Ce qui fait, déjà, une belle différence avec la situation de Montaigne, homme bien introduit dans le monde et se prévalant d'une solide réputation de savant longtemps avant la rédaction des *Essais* (Charpentier, 1993 : 24).

lement sans lustre, pouvait bien, en pleine Renaissance et sous le même ciel que Montaigne, se convertir en « *un luogo di geloso e voluttuoso isolamento, un grembo di abissale serenità* » (Garavini, 1991 : 145). Pour hasardeuse qu'elle soit, cette conclusion éclaire les bénéfices du « *close reading* empathique » que M. Foisil nous a enseignée. Le même ouvrage qui avait paru, d'emblée, démentir l'opinion courante, faisant du xvi^e siècle l'âge où l'individu s'affirme et la dimension privée de l'existence prend forme et valeur, a successivement fourni de quoi nuancer ce jugement hâtif. Certes, nulle part, dans le *Journal*, l'intimité de son auteur n'est prise en gros plan ni ne fait l'objet de commentaires. Mais, repoussée au fond et excentrée, totalement muette ou à peine bégayante, elle est partout sur la scène. Elle y a sa place et son rôle, à la fois cantonnée dans les marges et décisive pour la conception, comme dans d'autres écritures contemporaines du moi, plus ou moins illustres.

Le saut qualitatif accompli par les *Essais* les surclassera toutes, les vouant ainsi à l'oubli, pour longtemps ou à jamais. Il n'y a rien d'étonnant à ce choix accompli par la postérité, car Montaigne est le sommet de la Renaissance française et que toute civilisation a besoin de points de repère et d'instantanés cruciaux pour classer les phases de son développement. Et pourtant, dans les faits de culture, l'évolution de l'espèce, quoique pas aussi lentement qu'en biologie, est néanmoins un processus très complexe qui s'échelonne dans la longue durée, selon des formes locales et à différentes vitesses. Que des fragments de discours intime pointillent même un registre comptable, compilé dans un coin retardataire de la France par un homme simple et peu doué pour la méditation, c'est, alors, la preuve reine – celle que même pas les *Essais* ne pouvaient nous fournir – que l'Histoire est vraiment en marche, qu'elle a pris partout de l'élan, débordant de la sorte, du domaine public dans la sphère privée.

Bibliographie

- ARIÈS, Philippe, « Pour une histoire de la vie privée », in Roger Chartier (dir.), *Histoire de la vie privée*, tome III : *De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 1986, 7-19.
- ARIÈS, Philippe, *Essais sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Seuil, 1975.
- BAUDELAIRE, Charles, « CXLVI. La Mort des amants », in *Les Fleurs du Mal*, édition définitive précédée d'une notice par Théophile Gautier, Paris, Calmann-Lévy, 1925, 257.
- BOUDOU, Bénédicte, *La Sphère privée à la Renaissance. « Les cachettes du cœur »*, Paris, Classiques Garnier, 2021.
- CHARPENTIER, Françoise, « Lire Montaigne dans le soupçon », in Ilana Zinguer (dir.), *Le Lecteur, l'auteur et l'écrivain. Montaigne 1492-1592-1992*, Paris, Honoré Champion, 1993, 17-27.
- CHARTIER, Roger, « Formes de la privatisation. Introduction », in *Id.* (dir.), *Histoire de la vie privée*, tome III : *De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 1986, 165-168.
- CHAUNU, Pierre, « Préface » de Madeleine Foisil, *Le Sire de Gouberville. Un gentilhomme normand au xvi^e siècle*, Paris, Flammarion, 2001 [1981], 9-14.

- CORDINER, Valerio, « Le dernier rempart contre la violence du temps. Montaigne, Gouberville et l'«abstinence de faire» », *Bulletin de la Société Internationale des Amis de Montaigne*, n° 68, 2019, 95-104.
- DEFAUX, Gérard, *Montaigne et le travail de l'amitié*, Orléans, Paradigme, 2001.
- DESAN, Philippe, *Montaigne. Une biographie politique*, Paris, O. Jacob, 2014.
- DESARBRES, Paul-Victor, FERRER, Véronique, TARRÊTE, Alexandre (dir.), *L'Écriture de soi à la Renaissance*, Paris, Sorbonne université presses, « Cahiers V. L. Saulnier » (ISSN 0760-4513) ; 41, 2024.
- DESHAYES, Julien, « Gilles de Gouberville témoin de l'art de bâtir en Cotentin à la Renaissance », *Les Cahiers goubervilliens*, n° 13, 2009.
- FARGE, Arlette, « Familles. L'honneur et le secret », in Roger Chartier (dir.), *Histoire de la vie privée*, t. III : *De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 1986, 581-617.
- FOISIL, Madeleine, « L'Écriture du for privé », in Roger Chartier (dir.), *Histoire de la vie privée*, t. III : *De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 1986, 331-370.
- FOISIL, Madeleine, *Le Sire de Gouberville. Un gentilhomme normand au XVI^e siècle*, Paris, Flammarion, 2001 [1981].
- FUMAROLI, Marc, *La Diplomatie de l'esprit*, Paris, Hermann, 1994.
- GARAVINI, Fausta, *Mostrì e chimere*, Bologna, Il Mulino, 1991.
- GOUBERVILLE, Gilles de, *Journal [1549-1563]*, éd. Marcel Rouspard, Philippe René-Bazin, Saint-Lô, Archives départementales, Maison de l'histoire de la Manche, Conseil départemental de la Manche, 2020, 3 volumes.
- GUÉNOLÉ, Céline « Le style littéraire de Gilles de Gouberville », *Les Cahiers goubervilliens*, numéro hors-série, 2006.
- HUPPERT, Georges, *Les Bourgeois Gentilshommes: An Essay on the Definition of Elites in Renaissance France*, Chicago/London, University of Chicago, 1977.
- JOUANNA, Arlette, *L'Ordre social. Mythe et hiérarchies dans la France du XVI^e siècle*, Paris, Hachette, 1977.
- KUSHNER, Eva (dir.), *La Problématique du sujet chez Montaigne*, Paris, Honoré Champion, 1995.
- LAUBNER, Jérôme, « Se dire vérolé : que fait le stigmate vénérien à l'écriture de soi ? », in P.-V. Desarbres, V. Ferrer et A. Tarrête (dir.), *L'Écriture de soi à la Renaissance*, Paris, Sorbonne université presses, 2024, 33-51.
- LE ROY LADURIE, Emmanuel, « *La Verdeur du bocage* », Introduction à Alexandre Tollemer, *Un Sire de Gouberville, gentilhomme campagnard au Cotentin de 1553 à 1562*, Paris / La Haye, Mouton, 1972, p. v-1 [repris avec le titre de « Le Regard d'un quasi-paysan, Gouberville », in Fernand Braudel, Ernest Labrousse (dir.), *Histoire économique et sociale de la France*, tome I : *De 1450 à 1660*, volume II : *Paysannerie et croissance*, Paris, PUF, 1987, 659-689].
- LEBRUN, François, « Les Réformes : dévotions communautaires et piété personnelle », in Roger Chartier (dir.), *Histoire de la vie privée*, t. III : *De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 1986, 71-111.
- LEVARD, Hugues, « Deux vies parallèles : Gilles de Gouberville, Michel de Montaigne », *Revue de la Manche*, n° 223, 2014, 13-46.
- MANDEL, Nadine, « La pratique de l'écriture personnelle au XVI^e siècle en France, Montaigne un cas particulier ? », in Ilana Zinguer (dir.), *Le Lecteur, l'auteur et l'écrivain. Montaigne 1492-1592-1992*, Paris, Honoré Champion, 1993, 225-236.

- MARIN, Louis, *L'Écriture de soi : Ignace de Loyola, Montaigne, Stendhal, Roland Barthes*, Paris, PUF, 1999, 113-125.
- MERLIN, Hélène, *Public et littérature en France au XVII^e siècle*, Paris, Les Belles lettres, 1994.
- MICHA, Alexandre, *Le singulier Montaigne*, Paris, Nizet, 1964.
- MONTAIGNE, Michel de, *Les Essais*, éd. Jean Balsamo, Michel Magnien, Catherine Magnien-Simonin, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2007.
- MULLER, Michel, « “Verdeur” ou “Pudeur” du bocage : une polémique autour du sire de Gouberville », *Val'Auna*, n° 17, 2010, 14-15.
- NASSIET, Michel, « La Violence au pays de Gouberville », *Les Cahiers goubervilliens*, n° 19, 2016.
- POIREY, Sophie, « Gilles de Gouberville, droits et devoirs d'un aîné en Cotentin au XVI^e siècle », *Les Cahiers goubervilliens*, n° 6, 2002.
- RENÉ-BAZIN, Philippe, ROUPSARD, Marcel, « Dictionnaire de personnages goubervilliens », *Les Cahiers goubervilliens*, n° 23, 2020.
- TARRÊTE, Alexandre, « L'Écriture de soi à la Renaissance, en marge des genres », in P.-V. Desarbres, V. Ferrer et A. Tarrête (dir.), *L'Écriture de soi à la Renaissance*, Paris, Sorbonne université presses, 2024, 279-297.
- TOLLEMER, Alexandre, *Un Sire de Gouberville, gentilhomme campagnard au Cotentin de 1553 à 1562*, Paris - La Haye, Mouton, 1972, p. v-l [1870].
- ZINGUER, Ilana (dir.), *Le Lecteur, l'auteur et l'écrivain. Montaigne 1492-1592-1992*, Paris, Honoré Champion, 1993.